

La Sécurité Sociale du Logement (SSL)

Une proposition de véritable progrès social et sociétal pour garantir le droit au logement pour toutes et tous



La CNL publie en cette rentrée un livre manifeste pour développer ses propositions pour la SSL.

Commandez-le dès à présent.



La Sécurité Sociale du Logement, une idée simple et forte

De quoi la SSL est-elle le nom?

- · Un système universel: Pour tous les locataires, sans conditions.
- Un système solidaire: à chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins, une cotisation mutualisée pour protéger chacun
- Un système paritaire et démocratique : gestion partagée par les représentants de locataires, les bailleurs et l'Etat
- Un système préventif: on change de paradigme pour garantir maintien dans le logement face aux aléas de la vie (chômage, divorce, maladie)

Il faut consacrer le logement comme un droit vital, au même titre que la santé ou la retraite, en application des principes de la Sécurité Sociale de 1945 au logement.



Mode d'emploi

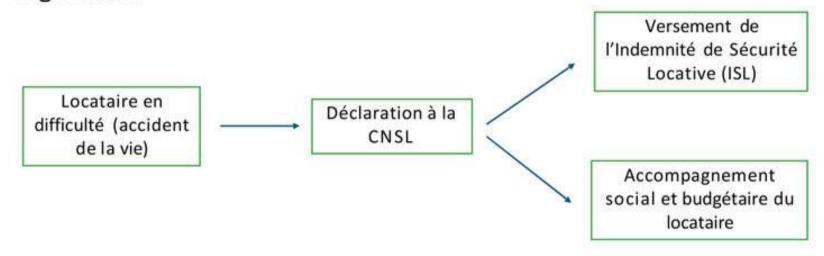
- Accident de la vie → signalement → activation via CAF.
- Indemnité de sécurité locative (jusqu'à 24 mois, dégressive).
- Accompagnement social + orientation vers la rénovation / droits.



Au cœur du système de SSL : la Caisse Nationale de Sécurité Locative (CNSL)

Comment ça marche?

En cas de difficultés (accident de la vie,..), la Caisse intervient pour aider les locataires (24 mois maximum) et les maintenir dans leur logement.





Un financement innovant et solidaire

Comment assurer l'autonomie financière de la Caisse ?

- Réaffectation de fonds existants (Garantie Visale, Fonds de Solidarité pour le Logement, Impôt sur la Fortune Immobilière, lignes budgétaires «logement » des CAF).
- Mutualisation des dépôts de garantie : Les intérêts générés par les dépôts centralisés alimentent la Caisse.
- Cotisation des bailleurs sur les loyers perçus: entre 1 et 2% selon que le logement soit conventionné ou pas



Qui y gagne ? Tout le monde!

Pour les LOCATAIRES:

- Plus de peur de l'expulsion pour impayés.
- · Un accompagnement social pour retrouver une stabilité.
- Un droit au logement effectif.

Pour les BAILLEURS:

- · Des loyers garantis, même en cas d'impayés.
- Moins de procédures judiciaires longues et coûteuses.
- · Une relation locative apaisée.

Pour la COLLECTIVITÉ :

- Moins d'expulsions = Économies massives sur l'hébergement d'urgence et la justice.
- Une société plus stable et plus juste.



La Caisse Nationale de Sécurité Locative (CNSL), est-elle réaliste?

- Oui! On mutualise des dispositifs existants (Visale, FSL, Soli'AL) pour agir en prévention.
- Financement hybride et responsable : réaffectations ciblées + mutualisation des dépôts de garantie + contributions justes.
- Prévenir coûte moins cher que réparer : chaque expulsion évitée = frais judiciaires et d'hébergement + coûts sociaux économisés.



Encore une taxe?

- Ce n'est pas un impôt général mais une cotisation mutualisée du secteur où chacun contribue et y gagne (locataires et bailleurs)
- Bailleurs : lisibilité + risque d'impayé couvert ; locataires : filet de sécurité.
- Encadrement renforcé des loyers = maîtrise de la quittance dans le temps.



En quoi la SSL diffère de Visale ?

- Visale = avance à rembourser par le locataire (logique de prêt).
- CNSL = indemnisation : on stabilise le ménage, on évite ou on sort les personnes de la spirale infernale des dettes.
- Activation dès le 1er impayé, via les CAF, avec un accompagnement social systématique (référence Soli'AL).



Une crise du logement insoutenable

Pourquoi avons-nous besoin d'une révolution dans le logement ?

- 2,8 millions de personnes en attente d'un logement social.
- 4,2 millions de personnes mal-logées en France.
- +29% d'expulsions locatives en 2024.
- Des loyers qui pèsent jusqu'à 45% du revenu des ménages les plus modestes.

Le système actuel est à bout de souffle. Les aides et dispositifs existants sont des rustines, pas des solutions.



La CNSL ne fonctionnera pas sans un projet global pour le logement

La SSL et l'ensemble des outils qui sortent le logement du marché

- Construction massive: 250 000 logements sociaux/an pour répondre à la demande.
- Encadrement généralisé des loyers: Pour stopper la flambée des prix et rendre les villes habitables.
- Permis de louer obligatoire : Pour lutter contre l'habitat indigne.
- Démocratie locative : Donner un vrai pouvoir aux locataires et à leurs représentants dans les décisions publiques